



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Bouches-du-Rhône**

**Demande d'autorisation d'exploiter
enregistrée sous le numéro 13 2025 62**

Date d'enregistrement de la demande :

Commune	N° de la parcelle	Identité des propriétaires ou des mandataires
ROUSSET	AL 116 – 118 – 119 – 120; AM 98	Indivision FABRE
	Superficie demandée : 2 ha 45 a 88 ca	

Les demandes concurrentes doivent être déposées auprès de la DDTM des Bouches-du-Rhône (adresse ci-dessous) avant expiration du délai des 2 mois qui suivent l'enregistrement du dossier.

Si les dossiers sont déposés à l'expiration du délai ou si les demandeurs n'ont pas précisé qu'ils s'inscrivaient (suite à la publicité) en concurrence avec une précédente candidature, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service de l'Agriculture et de la Forêt – Pôle Exploitations et Espaces Agricoles
16, rue Antoine Zattara
13332 MARSEILLE cedex 3